

Sommaire n° 1524 du 09.06.2017

1 Frais professionnels

[Voitures de société : quand reprendre 40 % plutôt que 17 % en DNA ?](#)

3 Procédure

[TVA éludée : le fisc peut se constituer partie civile à charge de l'auteur](#)

5 TVA

[Cadeaux d'affaires : déduction TVA pour un seul cadeau par an](#)

8 Déclaration

[Sociétés et autres personnes morales : déclarations pour l'ex. d'imp. 2017](#)

EN BREF

12 Jurisprudence

Impôts sur les revenus

- [Art. 342 CIR 92 - Minimum forfaitaire de bénéficiaires : pas contraire au principe de légalité - Gand, 28 juin 2016](#)
- [Art. 356 CIR 92 - Cotisation subsidiaire : quand est-elle possible ? - Cass., 5 mai 2017](#)

TVA

- [Art. 62 et 70 CTVA - Pas de droit au silence en cas de demande de renseignements générale - Gand, 20 décembre 2016](#)

14 Circulaires

- [Recouvrement. Dette d'impôt sur les revenus impayée. Lettre de rappel](#)

14 Divers

- [TVA - Tickets de caisse incomplets : amende par ticket](#)
- [Recouvrement - Saisie-arrêt simplifiée : assouplissement de la production de la 'dénonciation'](#)

15 Au Moniteur

- [26 mai au 5 juin 2017](#)

15 Indice

- [mai 2017](#)

15 [Revue de presse](#)